

**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Hélène-Boullé
8050, avenue de Gaspé
Date : Mardi 28 mai 2019
Début de la réunion : 18 : 30 h**

Membres présents :

Sara Bouffard, psychoéducatrice
Annie Caron, enseignante
Marie-France Forest, présidente
Étienne Gagnon, parent
Geneviève Marquis, parent
Jamila Sadik, parent et représentante au comité des parents CSDM
Marie Verge, enseignante
Gillian Woodford, parent et représentante de l'OPP et du comité SDG

Membres absents :

Shirley Mondoux, représentante du SDG
Personne représentante de la communauté (poste vacant)
Personne représentante du personnel de soutien (poste vacant)

Directeur :

Patrick Béchard

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Aucun changement n'est apporté. L'ordre du jour est adopté comme tel.
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire**
Mme Marquis est nommée à la prise de note pour cette rencontre.
- 3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)**
Le quorum est atteint.
- 4. Parole au public (art.68, LIP)**
Aucun public n'est présent.
- 5. Mot du représentant de l'OPP**
Aucune information n'est ajoutée.
- 6. Adoption du procès-verbal du CÉ du 1^{er} avril 2019**
Des ajustements sont effectués en séance tenante et le procès-verbal est adopté.

7. Suivi au procès-verbal du CÉ du 1^{er} avril (art.69, LIP)

Aucune information n'est ajoutée.

8. Mot de la présidente

Mme Forest souhaite obtenir un suivi des membres du CÉ, plus particulièrement des représentants du personnel enseignant et des professionnels, en ce qui a trait à l'application du Code de vie. M. Béchard indique qu'il y a eu des rencontres individuelles d'effectuées dans le cadre du Comité code de vie, où de nombreuses discussions ont eu lieu conjointement avec le Comité plan de lutte.

On mentionne qu'un moment de discussions aura lieu au cours des prochaines journées pédagogiques de début d'année, au cours desquelles les enseignants et les éducateurs auront la possibilité d'échanger.

En deuxième lieu, des commentaires sur le document envoyé précédemment aux membres concernant les critères de sélection pour la future direction adjointe sont discutés. La CSDM a par ailleurs déjà procédé à l'embauche de la direction adjointe, avant de recevoir la consultation du CÉ et des intervenants de l'école. Les commentaires formulés par Mme Woodford correspondent bien aux attentes du CÉ.

9. Mot de la direction

Aucune information n'est ajoutée.

10. Projet éducatif

Mme Forest et M. Béchard informent le CÉ qu'un document de travail a été produit. Le travail se poursuivra au cours de l'année 2019-2020. Le CÉ souhaite souligner le travail remarquable effectué par les divers intervenants au dossier.

M. Béchard indique que la CSDM a accepté le projet tel que déposé et que l'école prépare actuellement le plan pour l'année 2, ce qui constitue une longueur d'avance par rapport à d'autres établissements.

Il est proposé par Mme Verge,

Il est appuyé par Mme Sadik,

Que le comité de pilotage du projet éducatif soit reconduit pour l'année 2019-2020 afin de poursuivre les travaux entamés, le tout sous réserve du résultat du vote à venir des représentants du personnel enseignant.

Il est proposé par M. Gagnon,

Il est appuyé par Mme Bouffard,

Que le projet éducatif soit adopté, tel que déposé.

11. Modalité de l'entrée progressive du préscolaire pour l'an prochain

Les modalités proposées sont acceptées sans modifications.

12. Règles de classement pour l'an prochain

Mme Forest s'informe sur la possibilité, pour les enfants qui changent de niveau, de le faire avec les mêmes enseignants. Cette pratique permet d'assurer une meilleure réussite scolaire.

M. Béchard indique que lorsque cela s'avère possible, cette pratique est encouragée au sein de l'école, mais que cela ne constitue pas actuellement un critère de classement officiel déterminé par les intervenants.

13. Normes et modalités d'évaluation (bulletins, périodes d'examens et calendrier)

Il est convenu que la prochaine assemblée générale aura lieu le même soir que la première rencontre des parents qui est prévue en début d'année. L'horaire proposé serait le suivant :

18h30-19h30 – rencontre parents-enseignant

19h45 – assemblée générale des parents

Mme Forest suggère que la rencontre des parents pourrait se faire plus tôt dans le calendrier scolaire ou lors de la première journée de classe. Certaines écoles le font même au cours des pédagogos donc avant la rentrée des élèves. M. Béchard indique que cette proposition pourrait être considérée dans le futur.

14. Approbation du plan de lutte 2018-2019 (art. 76, LIP)

Le CÉ est informé que la démarche d'intervention en lien avec les situations d'intimidation a été présentée au personnel enseignant en janvier 2019. Il a été intégré dans un cartable facilement accessible et déposé en quelques exemplaires à des endroits stratégiques dans l'école. Des représentants des professionnels sont les porteurs des démarches d'intervention auprès des élèves. Des démarches sont mises en œuvre pour produire un plan d'action dans des cas de violence au quotidien. Le plan de lutte permettra de permettre une communication claire avec les parents ET les enfants.

Dans le même ordre d'idée, Mme Caron mentionne qu'un rafraîchissement pourrait être fait pour le personnel en matière de «surveillance active». Des formations ont déjà eu lieu à ce sujet.

Le CÉ souhaite souligner le travail remarquable effectué par les divers intervenants au dossier.

Le CÉ approuve le contenu du plan de lutte, tel que déposé.

15. Contenu orientation scolaire et professionnelle

M. Béchard explique brièvement en quoi consistent les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP), qui sont exploités en 5^e et 6^e année en 2018-2019. Pour les années à venir, les autres cycles seront aussi impliqués.

16. Budget de l'école

Les membres du CÉ n'ayant pu prendre connaissance en détail des documents du budget annuel, il est proposé et approuvé de reporter l'adoption du budget à une séance ultérieure du CÉ.

17. Liste des fournitures scolaires et consultation du CÉ pour les moyens de communication utilisés

Mme Caron informe le CÉ que des élèves de 5^e année seront présents à la prochaine séance du CÉ. Ces élèves souhaitent sensibiliser le CÉ aux enjeux du code vestimentaire en vigueur.

Le CÉ est informé que les agendas ne seront désormais utilisés que par les élèves de 6^e année, à partir de l'année prochaine 2019-2020. Étant donné que l'équipe-école étant préoccupé par les enjeux environnementaux et étant donné les décisions de la CSDM et les engagements pris concernant l'environnement, Mme Caron suggère que les documents du début de l'ancien agenda et le code de vie en vigueur soit transmis par le portail internet ou par courriel pour permettre la gestion et la diffusion de ces documents, tout en laissant quelques copies imprimées en référence dans l'école. Il est ajouté que le format du coupon-réponse à partir duquel les parents affirmaient avoir pris connaissance du code de vie devra être réévalué. Mme Marquis propose d'utiliser un médium tel que *Survey Monkey* afin de garder une trace des réponses de chaque parent. Les membres du CÉ approuvent cette suggestion qui élimine beaucoup de documents papier (photocopies).

M. Béchard indique que de nouveaux moyens de communication seront testés par l'école, dont Mozaik. Un suivi sera effectué par la suite.

Mme Woodfort demande s'il pourrait être envisagé d'avoir un espace dédié au service de garde dans les agendas.

Mme Forest exprime des préoccupations quant aux disparités constatées dans la liste des effets scolaires pour un même niveau scolaire. En effet, dans un même

niveau, les montants demandés peuvent être fort différents. Il est expliqué que chaque professeur propose la liste de fourniture qu'il juge appropriée, sans pour autant dépasser un seuil préalablement discuté par le CÉ, les années précédentes.

18. Services complémentaires

Une démarche de réflexion a été amorcée à ce sujet. Le tout pourra être davantage discuté l'année prochaine 2019-2020, puisque le programme des services complémentaires n'a pas été présenté au CÉ.

19. Budget de fonctionnement du CÉ (art.66, LIP)

Le budget de fonctionnement restant du CÉ pour l'année 2018-2019 sera utilisé pour que la dernière séance de l'année se déroule dans un restaurant du quartier.

20. Budget d'aide aux parents – mesure 15024 (budget de 1000\$)

Le CÉ s'entend pour utiliser le budget d'aide aux parents restant en faisant l'acquisition de nouveaux livres par l'école. Mme Bouffard proposera une liste au CÉ à la prochaine séance.

21. Approbation des sorties éducatives (article 87, LIP)

Les sorties éducatives proposées ont été approuvées par le CÉ.

22. Consultation de la nouvelle direction adjointe

Voir point 8

Aucune information n'est ajoutée.

23. Mot de la déléguée au comité de parents CSDM

NOTE SECRÉTAIRE : En attente des notes de la dernière rencontre par Mme Sadik

24. Mot des représentants du personnel enseignant

Mme Verge informe le CÉ que la semaine de l'anglais a été un succès.

Mme Caron souhaite clarifier ou en est le projet pilote pour l'«entrée progressive» des élèves qui s'effectuera au cours des prochaines semaines. Les résultats et commentaires seront acheminés au CÉ par la suite. M Béchard précise qu'il a engagé des surveillants pour que l'expérience puisse effectivement se dérouler. L'entrée progressive doit commencer le 1^{er} juin prochain.

25. Mot du représentant du personnel du service de garde

La représentante du personnel du service de garde étant absente, ce point n'est pas abordé lors de la séance.

26. Mot de la représentante du personnel de soutien

Le poste de représentant(e) du personnel de soutien étant vacant, ce point n'est pas abordé lors de la séance.

27. Mot de la représentante de la communauté

Le poste de représentant(e) de la communauté étant vacant, ce point n'est pas abordé lors de la séance.

28. Mot de la représentante des professionnelles

Mme Bouffard informe le CÉ que les classes sexologiques (outils de travail concernant le programme d'éducation à la sexualité) mises en place depuis peu seront appuyées par des ressources en ligne (portail) accessibles aux employés de la CSDM.

29. Varia

Mme Marquis évoque les multiples questionnements des parents des classes de maternelle suite à l'épidémie de poux qui s'est étendue du mois de décembre à avril. M. Bécharde a indiqué que davantage d'informations aux parents de maternelle seront incluses dans la trousse d'accueil, dès l'année prochaine.

30. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Mme Franco-Korac
Patrick Bécharde